

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Boulodrome des Cavaliers – 8 juin 2026

Participants

Ville de Strasbourg

- M. Jean-Luc Kieffer et son collaborateur
- M. Pawlicki et son collaborateur
- M. Vaucoulon

Association des Boulistes Bas-Rhinois

- Nicole Bittmann, Vice-Présidente
- Claude Buermann, Président
- Dominique Adrian, Secrétaire adjoint
- Patrick Fleury, Secrétaire

Introduction

L'ABBR tient à remercier chaleureusement les représentants de la Ville de Strasbourg pour cette rencontre constructive et l'écoute accordée aux problématiques soulevées.

L'objectif de cette réunion était d'identifier les améliorations à apporter au boulodrome couvert et aux terrains extérieurs afin de garantir des conditions de pratique adaptées aux quelque 3 000 licenciés et plus de 6 000 pratiquants réguliers du Bas-Rhin, dont près de 2 000 sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'ABBR se réjouit de la qualité du dialogue engagé ainsi que de la présence des services techniques municipaux, témoignant d'une volonté commune de faire progresser les différents dossiers évoqués.

Points abordés et suites envisagées

1. Parking extérieur

Les bornes actuellement en place occasionnent régulièrement des dommages aux véhicules lors des manœuvres d'entrée et de sortie.

Afin d'améliorer la circulation tout en empêchant l'accès des véhicules de grand gabarit, un déplacement d'environ 10 cm a été envisagé.

Suite prévue : intervention annoncée par M. Jean-Luc Kieffer dans un délai d'environ quinze jours.

2. Tables extérieures

Les équipements actuellement en place seront remplacés par des tables de pique-nique plus adaptées devant les entrées des clubs FCO et Boule Cassée.

Suite prévue : fourniture des tables par la Ville de Strasbourg.

3. Arceaux-vélos

Trois arceaux-vélos seront installés à l'extrémité du parking intérieur.

Leur nombre pourra être augmenté ultérieurement en fonction des besoins constatés.

4. Accessibilité PMR

Un accès adapté sera aménagé afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux terrains situés en contrebas, côté Jardin des Deux Rives.

5. Sonorisation

L'amélioration de la sonorisation intérieure et extérieure apparaît indispensable au bon déroulement des compétitions et manifestations sportives : annonces des parties, affectation des terrains, appels des arbitres et informations destinées aux joueurs comme au public.

Suites prévues :

- transmission de deux devis par M. Claude Buermann ;
 - prise de contact avec l'entreprise ayant installé le système actuel afin d'étudier les solutions envisageables.
-

6. Local « Table de marque »

Les travaux de sécurisation consécutifs à la fuite constatée ont été réalisés.

Le local est désormais de nouveau opérationnel et peut être utilisé dans de bonnes conditions.

L'ABBR remercie les services concernés pour leur réactivité et la qualité de leur intervention.

7. Isolation du bâtiment et étanchéité

L'isolation du boulodrome demeure un sujet prioritaire.

Depuis la dépose des plaques d'isolation pour des raisons de sécurité, aucune solution de remplacement n'a encore été mise en œuvre.

Cette situation impacte fortement les conditions de pratique durant la période hivernale, limite l'organisation de compétitions et complique l'accueil de rencontres d'envergure nationale.

L'ABBR souhaite connaître les perspectives et le calendrier prévisionnel envisagés pour ce dossier essentiel.

8. Chauffage

En l'absence d'une isolation performante, aucune solution de chauffage n'est envisagée à court terme.

Cette situation renforce la nécessité d'avancer rapidement sur le dossier de l'isolation.

9. Réfection des terrains intérieurs

Les terrains présentent aujourd'hui une usure importante et génèrent une quantité significative de poussière.

M. Jean-Luc Kieffer a présenté une solution technique permettant leur réfection, indépendamment des travaux d'isolation du bâtiment.

Suite attendue : communication d'un calendrier prévisionnel pour la réalisation de ces travaux.

10. Supports de poutres latéraux

L'état des croisillons de renfort situés à l'arrière du bâtiment a été signalé comme nécessitant une attention particulière afin de garantir la sécurité de l'ouvrage et de ses utilisateurs.

11. Éclairage extérieur

Le sujet est considéré comme réglé à la suite des interventions récemment réalisées.

12. Poubelles extérieures

Compte tenu du coût élevé de nouveaux équipements, il a été convenu de conserver les poubelles actuellement en service.

13. Toilettes extérieures

Bien qu'elles ne fassent pas partie intégrante du boulodrome, ces installations constituent un service apprécié des pratiquants, des visiteurs du Jardin des Deux Rives ainsi que des usagers de l'Auberge de Jeunesse.

Une remise en état préventive apparaît souhaitable afin d'éviter une dégradation plus importante et des coûts futurs significativement plus élevés.

Audit financier

Les représentants de la Ville ont indiqué qu'un audit financier est actuellement en cours et que les décisions nécessitant des engagements budgétaires importants seront prises à son issue.

L'ABBR prend acte de cette situation.

Nous souhaitons toutefois souligner que plusieurs points abordés concernent directement la sécurité, la santé et l'accessibilité des usagers. Il s'agit notamment de l'état des supports de poutres, de l'isolation du bâtiment, de l'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi que de la qualité de l'air intérieur affectée par la poussière générée par les terrains dégradés.

À ce titre, ces sujets nous paraissent mériter une attention particulière et, dans la mesure du possible, un traitement prioritaire.

L'ABBR souhaite également que les dossiers relatifs au boulodrome puissent bénéficier d'un suivi attentif compte tenu de leur importance pour les clubs, les licenciés et l'ensemble des pratiquants du territoire.

Développement sportif

L'ABBR souhaite engager des échanges sur les projets sportifs à venir et être mise en relation avec l'interlocuteur compétent du Service des Sports de la Ville de Strasbourg afin d'étudier les perspectives de développement de la pétanque et du sport-boules sur le territoire.

Conclusion

Le présent compte rendu a vocation à constituer un document de référence partagé pour le suivi des actions identifiées lors de cette réunion.

Nous vous remercions de bien vouloir en accuser réception et restons naturellement à votre disposition pour toute précision, correction ou complément que vous jugeriez utile.

Dans l'attente de poursuivre cette collaboration constructive au service des associations et des pratiquants, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'ABBR

Claude Buermann

Président

Nicole Bittmann

Vice-Présidente

Patrick Fleury

Secrétaire

Dominique Adrian

Secrétaire adjoint